

Type de demande

- REHABILITATION (DATE DU DERNIER CONTROLE :)
- NOUVELLE CONSTRUCTION (NUMERO PERMIS DE CONSTRUIRE :)

Cadre réservé CCPM

Demande n°
Reçue complète le :

COORDONNEES USAGER :

NOM- PRENOM :

Adresse actuelle :

Code Postal :

Commune :

Tel :

ADRESSE DU BIEN :

.....

Code postal : **Commune :**

Références cadastrales de la parcelle : Section n°

Pièces à fournir :

- Le formulaire de demande d'installation complété
- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse du projet sur base cadastrale
- Un plan de coupe de la filière
- Une fiche technique de la filière avec son dimensionnement
- Une étude de sol est recommandée mais non exigée pour les réhabilitations. Elle est obligatoire pour les nouvelles constructions et doit être fournie par le vendeur du terrain
- Dans le cadre d'une demande de réhabilitation, le diagnostic établi pour le bien doit également être fourni.

INSTALLATEUR (si travaux effectués par une entreprise)**NOM :****Adresse :****Code Postal :****Commune :****Tel :****CARACTERISTIQUE DE LA CONSTRUCTION :**

Nombre de pièces destinée au sommeil ou bureau de + 7m² (y compris combles emménagés avec hauteur sous plafond règlementaire) :

Salon supérieur à 30m² : oui non

Alimentation en eau potable : réseau public d'adduction puit ou forage privé

CARACTERISTIQUE DU TERRAIN :

Surface de la parcelle : m² Surface construite : m²

Surface disponible pour l'assainissement :m²

Pente du terrain : faible (<5%) moyenne (entre 5% et 10%) forte > 10%

Présence d'un captage d'eau à proximité : oui non ne sais pas

Si oui, est il destiné à la consommation humaine :

Distance du dispositif de traitement :

Présence d'un cours d'eau ou d'un point d'eau : oui non ne sais pas

Si oui, à quelle distance du dispositif :

Installation sur domaine public : oui non

Si oui, autorisation à fournir.

NATURE DU SOL :

Une étude de sol a-t-elle été réalisée par un bureau d'étude (uniquement si réhabilitation) : oui non

Un sondage de sol a-t-il été réalisé : oui non

Nature du sol à 1m de profondeur à l'endroit prévu pour le dispositif d'assainissement :

Un test de perméabilité a-t-il été effectué (obligatoire) : oui non

Coefficient de perméabilité :mm/h

Présence d'une nappe : oui non

A quelle profondeur ?m

Le terrain est il humide (flaque d'eau, végétation spécifique) : oui non

EAUX PLUVIALES :

Où seront orientées vos eaux pluviales :

- Rétention sur la parcelle (cuve de récupération, mare...)
- Infiltration sur la parcelle
- Réseau communal (avec autorisation à joindre) ou fossé
- Autre : préciser :

L'orientation des eaux pluviales (y compris trop plein de cuves de récupération) vers le dispositif d'assainissement individuel est interdit.

DISPOSITIF DE PRE TRAITEMENT : (hors micro station)

Bac dégraisseur (facultatif si sortie eaux ménagères et fosse < 10m) : oui non

Fosse toutes eaux : oui non Volume :m³

Amarrage de la fosse (obligatoire en zone inondable) : oui non

Dalle de répartition (obligatoire si positionnement en zone carrossable) : oui non

DISPOSITIF DE TRAITEMENT : (hors micro station)

Tranchées d'épandage

Longueur d'une tranchée : Nombre de tranchées :

Lit d'épandage

Filtre à sable

Tertre

Phyto épuration

Autre : préciser :

Longueur du dispositif : Largeur du dispositif :

Surface :

Distance par rapport à l'habitation : m

Distance par rapport aux limites de propriétés :m

Distance par rapport aux plantations :m

MICRO STATION :

Modèle choisi :

Volume :m³

Amarrage (obligatoire en zone inondable) : oui non

Dalle de répartition (obligatoire si positionnement en zone carrossable) : oui non

Distance par rapport à l'habitation : m

Distance par rapport aux limites de propriétés :m

Distance par rapport aux plantations :m

Emplacement du compresseur :

REJETS :

Dans la mesure du possible, toute sortie de traitement sera infiltrée à la parcelle SAUF impossibilité technique démontrée par étude de la perméabilité du sol.

Evacuation des effluents traités :

- Rétention sur la parcelle
- Infiltration sur la parcelle
- Réseau communal (avec autorisation à joindre) ou fossé
- Autre : préciser :

Note informative :

○ Le plan de masse du dispositif devra faire apparaître le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées et sa ventilation
- Le prétraitement et sa ventilation
- Le dispositif de traitement
- Le dispositif d'évacuation des effluents traités
- Les arbres, arbustes ou haies
- Les voies de passage
- Les bâtiments (même annexes) présents sur le terrain
- Les puits, cours d'eau, rétentions d'eau, mares, fossés... Présents à proximité ou sur la parcelle
- Le système choisi pour les eaux pluviales.

○ Le dépôt de ce dossier n'implique pas une validation automatique de celui-ci. Les travaux ne pourront débuter qu'après réception de l'avis de validation inhérent et non de l'avis de complétude du dossier.

○ Le dépôt de ce dossier implique l'engagement du signataire de s'acquitter des montants liés à l'étude de conception et à la visite de bonne exécution de son dossier.

○ Lors de la réalisation du chantier, il sera nécessaire de prévoir de ne pas reboucher les tranchées avant le passage du technicien contrôleur. Celui-ci reste libre de demander la réouverture de celles-ci s'il n'est pas en mesure de vérifier l'ensemble des points de contrôles.

Date :

Signature du propriétaire :

Ce formulaire est à retourner ainsi que toutes les pièces du dossier à :

**Communauté de Communes du Pays de Montmédy
Service SPANC- conception/ réhabilitation
20 avenue de la Gare
55600 MONTMEDY**

Ou par mail : melanie.malacarne@codecom-paysdemontmedy.fr

**Une permanence est assurée le mardi à la Maison du Patrimoine de Montmédy, sur Rendez-vous,
pour vous aider à remplir ce dossier ou à vous conseiller dans vos choix de filières.**